

C'est tout ce que je dirai pour le moment sauf que nous ne nous excusons pas de notre attitude. J'espère que le premier ministre (M. Pearson) nous accordera la même sincérité qu'il s'est reconnue à lui-même. A notre avis, ce drapeau n'a aucun lien avec notre héritage, avec la noble et splendide histoire de notre pays et il ne suscitera pas l'unité. En imposant ce drapeau à des millions de gens qui depuis des générations reconnaissent le pavillon rouge comme leur drapeau, on fera naître un sentiment de frustration que nous ne voulons pas voir exister chez nous.

Le très honorable représentant a demandé quand le Canada a été représenté par le pavillon rouge? L'une des caricatures les plus importantes inspirées par la première guerre paraissait dans le numéro d'avril 1915 du magazine *Punch*, après la première attaque au gaz, à Saint-Julien. On y montre des Canadiens blessés ou morts; on les montre élevant l'étendard du Canada. Regardez ce numéro de *Punch*, du mois d'avril 1915; vous pourrez constater que les Canadiens consternés tiennent dans leurs mains le drapeau qu'ils élèvent de toutes leurs forces, après avoir été blessés par cette attaque au gaz, et ce drapeau n'est nul autre que le pavillon rouge.

Je signale une fois de plus qu'en demandant au Parlement d'étudier cette question avec le plus grand soin possible, nous ne demandons rien qui soit incompatible avec notre mode de vie, car il a été notre drapeau depuis des générations. En effet, lisez les annonces relatives aux élections de 1891, vous constaterez que Macdonald, pendant toute la campagne, a utilisé de grandes affiches où figurait sur chacune d'elles le pavillon rouge; la seule différence c'est qu'au lieu des armoiries, un certain nombre de feuilles d'érable représentent les provinces du Canada. Ce que nous avons essayé de faire, monsieur l'Orateur, ce n'est rien qui puisse empêcher le Parlement d'agir. Nous avons essayé de nous acquitter de notre tâche en ce qui concerne le choix d'un drapeau, choix qui atteindra profondément la présente génération et les générations futures. Nous avons voulu informer le Parlement qu'en prenant cette décision, même si la majorité pense autrement, il va prendre une mauvaise décision.

M. Andrew Brewin (Greenwood): J'ai participé antérieurement à ce débat et j'ai pu en dix minutes donner mes idées sur la question du drapeau. Je ne répéterai rien. Je veux simplement lancer un très bref appel. L'autre jour, m'est tombé sous les yeux un passage d'un auteur plein de sagesse. Il y a 3000 ans cet auteur a écrit des choses qui me semblent

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

pertinentes aujourd'hui. Voici la citation, tirée de l'Ecclésiaste:

Il y a un temps pour tout, un temps pour toute chose sous les cieux: un temps pour se taire, et un temps pour parler.

Après quelque 250 discours sur cette question—et je le dis particulièrement à l'intention de mes amis du parti conservateur—le temps de se taire est arrivé. Je ne puis échapper à la conclusion que la prolongation de ce débat couvrira de ridicule les responsables. Cela me laisse calme quand je vois qui en est responsable. Cependant, la Chambre ne peut accepter avec sérénité le fait que non seulement le parti qui prolonge le débat aura l'air ridicule mais le Parlement aussi. Malheureusement, je crains que ce ne soit actuellement le cas. Tout ce qu'on pouvait dire ou qu'on devait dire au cours de ce débat a été dit. Peut-être a-t-on dit des choses que l'on n'aurait pas dû dire, et répété d'autres plus souvent qu'il n'était nécessaire, mais je demande aux membres de l'opposition officielle qui songent à prolonger le débat de comprendre que le moment est venu de demeurer silencieux. Le temps est certainement arrivé de laisser le Parlement prendre ses responsabilités.

Je demande à tous les députés de nous laisser voter sur cette résolution maintenant, afin que nous puissions passer aux autres travaux importants de la Chambre. (*Applaudissements*)

M. l'Orateur: Peut-être l'honorable député de Winnipeg-Sud-Centre (M. Churchill) ne s'opposera-t-il pas trop fortement à ce que je donne maintenant la parole à l'honorable député de Villeneuve (M. Caouette).

(*Texte*)

M. Réal Caouette (Villeneuve): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas l'intention de retenir la Chambre bien longtemps sur cette question que nous débattons depuis déjà de trop nombreux mois, question qui semble rendre la population canadienne passablement perplexe et qui a été débattue de fond en comble pendant les premières semaines du débat et qui, aujourd'hui, permet aux mêmes députés de répéter et de répéter encore les mêmes rengaines, les mêmes refrains que nous avons entendus depuis la présentation de la résolution.

Hier, et surtout hier soir, nous avons entendu les députés de Cumberland, de Rosthern, de Vegreville et de Middlesex-Ouest (MM. Coates, Nasserden, Fane et Thomas) poser au gouvernement des questions relativement à son attitude au sujet de la résolution inscrite au *Feuilleton*, au sujet de son attitude une fois l'amendement ou la motion principale adoptée, à savoir ce que le gouvernement entend faire ou fera. Et ce, alors que le gou-